

Stage 2



ECTS
6 crédits



Composante
Institut de
psychologie



Volume horaire
12h



Période de
l'année
Semestre 2

En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Supervision et rapport de stage	Travaux Dirigés	12h
---------------------------------	-----------------	-----

Présentation

DESCRIPTION

Apprentissage des pratiques professionnelles du psychologue spécialisé en gériatrie en milieu hospitalier/institutionnel. Les étudiants doivent réaliser un stage de formation clinique de 200h minimum. En M1 il s'agit d'un stage d'observation d'entretiens, d'évaluation psychologique ou neuropsychologique de personnes âgées et de prise en charge, suivi de patients âgés et/ou des aidants naturels. A la fin du premier semestre, le rapport intermédiaire de stage porte essentiellement sur la description du fonctionnement institutionnel, des publics rencontrés et des activités et de la place du psychologue dans la structure. Au second semestre, un rapport de stage doit être réalisé, qui comporte une analyse approfondie des pratiques du stagiaire au sein de l'institution (éventuelles difficultés rencontrées, questions éthiques ou déontologiques soulevées, réflexion sur la place du psychologue et son rôle, réflexion sur les implications personnelles suscitées par la pratique professionnelle...). L'analyse des pratiques de stage aura lieu lors de séances en petits groupes assurées par des professionnels, coordonnées par l'enseignant-chercheur responsable de l'UE.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation